DL 2026-053
29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260429-DL2026053-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE !
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, CLOUET, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, LUCAS, CHAPY ;
Absents :
Absents représentés : M. ESNAULT à M. RUELLAN ;

Secrétaire de séance : M. GUAIS

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 28	Votants : 29
Pour: 29	Contre : 0	Abstention : 0

Unanimité

Budget primitif 2026 – budget annexe ZAC Multisites

Monsieur Emmanuel SAUDRAIS, conseiller délégué en charge des finances et de la commande publique indique que le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. C'est un acte de prévision : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année. Mais le budget communal est aussi un acte d'autorisation : le budget est l'acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
011 - Charges à caractère général	999 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	102 000,00
66 - Charges financières	106 000,00
	1 207 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 105 000,00
74 - Dotations et participations	102 000,00
	1 207 000,00

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 105 000,00
TOTAL	**1 105 000,00**
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	102 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 003 000,00
TOTAL	**1 105 000,00**

DL 2026-053
29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260429-DL2026053-DE

VU le Code Général des Collectivités territoriales,
VU l'avis favorable de la commission finances du 15 avril 2026,
VU la nomenclature comptable M57,
VU la délibération n°DL2026-005 du 28 janvier 2026 créant le budget ZAC Multisites
VU le Débat d'Orientations Budgétaires 2026 qui s'est tenu lors du conseil municipal du 28 janvier 2026,
VU le projet de Budget primitif 2026,

Le détail et les explications des budgets primitifs 2026 sont joints.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- *ADOPTE le budget primitif 2026 du budget annexe ZAC Multisites par chapitre avec vote formel pour les opérations tel que présenté ci-dessus.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

MAIRIE DE JANZÉ
35150

Le secrétaire de séance
Gaston GUAIS

Le Maire
Jonathan HOUILLOT